

Formation : Actualités des marchés publics

Cours de synthèse - 1j - 7h00 - Réf. AMR

Prix : 990 € H.T.

★★★★☆ 4,6 / 5

Ce cours vous présentera les évolutions récentes du droit et les dernières actualités réglementaires et jurisprudentielles concernant les marchés publics.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Décrypter l'actualité législative et réglementaire des marchés publics
- ✓ Faire le point sur l'actualité jurisprudentielle
- ✓ Mettre en application les nouvelles modalités de passation et d'exécution d'un marché
- ✓ Maîtriser les nouvelles mesures relatives au délit de favoritisme et de corruption.

Public concerné

Professionnels chargés de l'application du Code des marchés publics.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Apports théoriques, exercices pratiques, échanges et études de cas.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

PARTICIPANTS

Professionnels chargés de l'application du Code des marchés publics.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 Les évolutions en matière de passation d'un marché

- Les nouveaux seuils de publicité.
- Les nouvelles procédures de passation des marchés.
- La définition des besoins : le sourcing.
- Les dernières obligations relatives à la dématérialisation.

2 Les modifications relatives au montage contractuel d'un marché

- Les évolutions des règles d'allotissement d'un marché : le cas des offres variables.
- Les différentes formes de marchés : marchés ordinaires, marchés à bons de commandes, marchés à tranches...
- Les modifications des règles concernant les pièces d'un marché : le DUME.
- Les évolutions des obligations des acheteurs et des candidats en matière de contractualisation.
- les nouveaux critères de sélection des offres.

3 Les évolutions en matière d'achèvement de la procédure de marché

- Les techniques d'analyse des offres.
- Le cas particulier de l'offre anormalement basse.
- La régularisation des offres irrégulières.
- Les obligations de notification d'un marché.
- Les règles juridiques d'archivage d'un marché.
- Focus : les nouveaux cas de modification du marché.

4 L'actualité relative à l'exécution d'un marché

- Les opérations de vérification des prestations.
- Le règlement financier d'un marché : avance, acomptes, solde...
- Le paiement des sous-traitants.
- Les règles relatives aux délais de paiement et aux intérêts moratoires.
- Les évolutions de la réglementation concernant le référé précontractuel, le référé contractuel et la suspension.
- Les nouvelles mesures relatives au délit de favoritisme et au délit de corruption.
- Focus : la possibilité d'interdire la sous-traitance.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 16 juin, 16 juin, 8 déc., 8 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 16 juin, 8 déc.